



N° 15949 * 05


Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		33 RUE DU GRAND SART 59226 LECELLES				
SIRET		4 8 0 1 1 4 8 4 2 0 0 0 4 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>		
						Exercice N clos le
						31/09/2022
				Brut 1		Amortissements, provisions 2
						Net 3
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC	
		Frais de développement *		CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	
		Fonds commercial (1)		AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	AO	
		Constructions		AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT	AU	
		Immobilisations en cours		AV	AW	
		Avances et acomptes		AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT	
		Autres participations		CU	CV	
		Créances rattachées à des participations		BB	BC	
		Autres titres immobilisés		BD	BE	
		Prêts		BF	BG	
		Autres immobilisations financières *		BH	BI	30
TOTAL (II)				BJ	BK	30
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	BM	
		En cours de production de biens		BN	BO	
		En cours de production de services		BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
		Marchandises		BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	13354 7700 5654
		Autres créances (3)		BZ	CA	4507 4507
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	77004 77004		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	CI	224 224	
	TOTAL (III)		CJ	CK	95089 7700 87389	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	1A
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil			Néant <input type="checkbox"/> *			
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :20000..)				DA	20000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) *		(dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	2000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) *		(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF	
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ)	DG	
	Report à nouveau				DH	7185		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	4811		
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	33996		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligatoires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU			
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs	EI)	DV	46818
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	59		
	Dettes fiscales et sociales				DY	6546		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
Compte de régu.	Autres dettes				EA			
	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	53423			
Écart de conversion passif *				ED				
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	87419			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			- Écart de réévaluation libre		1D			
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG				
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 


Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil						Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	IMMOBILISATIONS						Augmentations							
							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
							1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	KE	KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre		(dont composants		L9)	KJ	KK	KL				
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1)	KM	KN	KO				
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions		dont composants		M2)	KP	KQ	KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants		M3)	KS	KT	KU					
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	1937	KW	KX			
		Matériel de transport *						KY	10000	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI	LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL	LM				
	TOTAL III						LN	11937	LO	LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8T				
	Autres participations						8U		8V	8W				
	Autres titres immobilisés						1P		1R	1S				
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	30	1U	1V				
	TOTAL IV						LQ	30	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	11967	ØH	ØJ					
CADRE B	IMMOBILISATIONS						Diminutions			Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
							Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
							1		2		3			4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	IO	LV	LW	1X			
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre						IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui						IR	MD	ME	MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions						IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels						IT		MJ	MK	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers						IU	MM	1937	MN	MO		
		Matériel de transport						IV	MP	10000	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW	MS		MT	MU		
		Emballages récupérables et divers*						IX	MV		MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ	NA	NB			
	Avances et acomptes						NC		ND	NE	NF			
	TOTAL III						IY	11937	NH		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	ØU	M7		ØW			
	Autres participations						IØ	ØX	ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés						I1	2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	2E	2F		2G	30		
	TOTAL IV						I3	NJ	NK		2H	30		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	ØK	11937	ØL		ØM	30		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	1937	QE		QF	1937	QG	0
	Matériel de transport	QH	10000	QI		QJ	10000	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	11937	QV		QW		QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	11937	ØP		ØQ		ØR	0
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6		
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil						Néant <input type="checkbox"/> *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	46250	6B		6C	46250	6D	0
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	46250	TY		TZ	46250	UA	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	46250	UB		UC	46250	UD	0		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

⑧


**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)


Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
					1		2	3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières			UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	9951			9951
	Autres créances clients			UX	3403	3403		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			Z1				
	Personnel et comptes rattachés			UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	4506	4506	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN			
		Divers			VP			
	Groupe et associés (2)			VC				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
Charges constatées d'avance			VS	224	224			
TOTAUX				VT	18084	VU 8133	VV 9951	
RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
				1		2	3	4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG				
		à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		59	53422			
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	263	263			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5842	5842			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	440	440			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI		46818	46818			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX				VY	53422	VZ 53422		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						ET		30/09/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
								WA			
								4811			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)					Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)		RB			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)								I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)						I8		
			- imposées aux taux de 0%						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
								TOTAL I		WR	
								4811			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
			- imposées aux taux de 0 %						WH		
			- imposées aux taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY	
Majoration d'amortissement *										XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)		L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)		L5	XF	
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)		PA			
		ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)		XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)		YH) 2868		
			dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC			
			dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD			
			dont déductions exceptionnelles (art. 39 <i>decies</i> F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
			dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	
								1943			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I moins II)		XI	1943				
				Déficit (II moins I)					XJ		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	
RÉSULTAT FISCAL								BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	
								0		XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					K4	9868
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)					K5	1943
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)					K6	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)					YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)					YK	7925
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice						ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *				ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *						
				8X		8Y
				8Z		9A
				9B		9C
Provisions pour dépréciation *						
				9D		9E
				9F		9G
				9H		9J
Charges à payer						
Déductions diverses : Remboursement crédit d'impôt apprentissage 2018					9L	2868
				9M		9N
				9P		9R
				9S		9T
				YN		YO 2868
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)				↓		↓
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :				ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Montant de la réintégration ou de la déduction			Montant au début de l'exercice		Imputations	
			L1			
					Montant net à la fin de l'exercice	


* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

certifié conforme à l'original 


Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	407853		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2000				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-60668			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Dividendes	ZE	340000					
						Autres répartitions	ZF						
						Report à nouveau	ZG	7185					
	TOTAL I	ØF	347185		(N.B : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	347185					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)					YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)					XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV						
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)					ST						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ						
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE						YW					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)					9Z						
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX							
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	1834					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	453					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *						ØB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%					
	- Numéro de centre agréé *	XP					- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %		JK	Plus-values à 0 %		JL					
			Plus-values à 19 %		JM	Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %		JN	Plus-values à 0 %		JO					
			Plus-values à 19 %		JP	Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH	n° SIRET de la société mère du groupe			JJ							

certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil				Néant <input type="checkbox"/> *	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I – IMMOBILISATIONS *	1	Droit d'entrée 01/10/2013	46250			46250	
	2	VW Occasion 01/10/2015	10000		10000	0	
	3	Enseigne République 01/10/2014	1937		1937	0	
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
7		8	9	19%	15% ou 12,80%	0%	11
1		0	-46250	-46250			
2		6000	6000	6000			
3		0	0				
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II – AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			-40000			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)							


* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *							
		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷									
❶ Entreprises soumises à l'IS		Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶									
❷ Entreprises soumises à l'IR		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶									
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU											
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %					
❶		❷		❸		❹					
Moins-values nettes N											
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1										
	N – 2										
	N – 3										
	N – 4										
	N – 5										
	N – 6										
	N – 7										
	N – 8										
	N – 9										
	N – 10										
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *											
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice		Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)			
		À 19 % ou à 15 %		À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %					
❶		❷		❸		❹		❺		❻	
Moins-values nettes N											
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1										
	N – 2										
	N – 3										
	N – 4										
	N – 5										
	N – 6										
	N – 7										
	N – 8										
	N – 9										
	N – 10										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


certifié conforme à l'original 

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		2B Audit & Conseil				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④	⑤			


* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

Désignation de l'entreprise 2B Audit & Conseil										Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le 0 1 / / 1 0 // 2 0 2 1 et clos le 3 0 / / 0 9 / / 2 0 2 2										Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										YP	
- Dont apprentis										YF	
- Dont handicapés										YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale										RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	3169
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	3169
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	0
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										ON	
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances										OR	3621
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	3621
IV – Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)										OG	0
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.										SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX	
Période de référence										GY	/ /
Date de cessation										HR	/ /

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

certifié conforme à l'original 

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt



(1)


Néant

Exercice clos le	3 0 / 0 9 / 2 0 2 2	N° SIRET	4 8 0 1 1 4 8 4 2 0 0 0 4 4
Dénomination de l'entreprise	2B Audit & Conseil		
Adresse (voie)	33 RUE DU GRAND SART		
Code postal	59226	Ville	LECELLES
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	P3
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	P4
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :			
Titre (2)	SAS	Nom patronymique	BODDAERT
		Prénom(s)	BRUNO JEAN-MARIE
Nom marital		% de détention	99.9
		Nb de parts ou actions	999
Naissance : Date	11/03/1965	N° Département	59110
		Commune	Roubaix
		Pays	FR
Adresse : N°	33	Voie	Rue du Grand Sart
Code postal	59226	Commune	Lecelles
		Pays	FR
Tire (2)		Nom patronymique	
		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention	
		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département	
		Commune	
		Pays	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art.38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant

Exercice clos le **30 / 09 / 2022** N° SIRET **48011484200044**
 Dénomination de l'entreprise **2B Audit & Conseil**
 Adresse (voie) **33 RUE DU GRAND SART**
 Code postal **59226** Ville **LECELLES**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : P5

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays


Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

certifié conforme à l'original 

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt



Néant *

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

EXERCICE CLOS LE / / N° SIREN

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT A PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros.

* Si dépôt néant, cocher la case.

certifié conforme à l'original 